

58 LEVANT
Société Civile de construction vente
Capital social : 1.500 Euros
Siège social : 810 Chemin des Berles
83230 BORMES-LES-MIMOSAS
921 928 537 - R.C.S. Toulon

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE

L'an deux mille vingt-six,
Le 30 juin,

Au siège social, à BORMES-LES-MIMOSAS,

Les associés de la société civile immobilière de construction vente "58 LEVANT", au capital de 1.500 Euros, divisé en 100 parts sociales de 15 Euros chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire sur convocation de la Gérance.

SONT PRESENTS OU REPRESENTES

. **La société « PIERsoGEST »**, propriétaire de
98 parts sociales numérotées de 1 à 98, ci.....98 parts
Représentée par son Président la société GROUPE PIERSANTI
Représentée par son gérant M. Fabien PIERSANTI.

. **La société « GROUPE PIERSANTI »**, propriétaire de
2 parts sociales numérotées de 99 à 100, ci.....2 parts
Représentée par son Gérant M. Fabien PIERSANTI,

. **TOTAL** **100 parts**

Tous les associés étant présents ou représentés, l'Assemblée peut valablement délibérer et, en conséquence, est déclarée régulièrement constituée.

Monsieur Fabien PIERSANTI préside la réunion en sa qualité de représentant de la société PIERsoGEST.

Le Président rappelle que les associés sont réunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Transfert du siège social.
- Modification corrélative de l'article 4 des statuts.

(...)

QUATRIEME RESOLUTION – TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL

La collectivité des associés décide de transférer le siège social de la Société, actuellement fixé à BORMES-LES-MIMOSAS (83230), 810 Chemin des Berles à **BORMES-LES-MIMOSAS (83230), 813 Chemin des Berles**, à compter du 1^{er} juillet 2026.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE.



CINQUIEME RESOLUTION – MODIFICATION CORRELATIVE DES STATUTS

La collectivité des associés, en conséquence de l'adoption de la résolution précédente, décide de modifier comme suit l'article 4 des statuts intitulé « SIEGE SOCIAL » :

« ARTICLE 4 - SIEGE SOCIAL

*Le siège social est fixé : 813, Chemin des Berles
83230 BORMES-LES-MIMOSAS »*

La suite est inchangée.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ.

Extrait certifié conforme à l'original
Le 30 juin 2026

Le Gérant
M. Fabien PIERANTI

Le Gérant
en PIERRE